

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE MORGES

“Nous n’héritons pas
la terre de nos ancêtres,
nous l’empruntons à
nos enfants”
(*A. de Saint Exupéry*)



BULLETIN D'INFORMATION

N°39

février 2004

Table des matières

Editorial: Le DEFI lancé à MORGES	page n°3
Autoroute à Morges : Où en est-on ?	page n°4
Cycle de présentations sur le thème de « Morges à la Période Bernoise »	page n°6
Pedibus	page n°7
On nous communique du Gymnase de Morges:	page n°7
La mort d'un village ?	page n°10
L'année 2004 au Musée Forel	page n°10
Le Musée Alexis Forel à Morges : un bâtiment et des collections en péril	page n°11

Dans ce numéro, se trouve le bulletin de versement qui vous permettra d'acquitter votre cotisation 2004 (20.- francs), si vous êtes membre de l'ASM.

Dans le cas contraire, il est aussi possible d'utiliser ce bulletin pour faire acte d'adhésion à l'association en payant la cotisation et en indiquant «nouveau membre».

Un grand merci à chacun de sa contribution. Un merci particulier à ceux qui donnent une somme plus élevée. En ces temps d'augmentation de tarif postal, leur geste est particulièrement bienvenu.

ASM

CASE 2218 1110 MORGES 2 CCP 10-17957-7

Visitez notre site <http://www.asm-morges.ch/>

Ce bulletin est édité par le comité de l'ASM: MM J. Alméras, F. Amrhein, P.-Y. Bosshard, F. Garnier, P. Knobel, J. Longchamp, J. Merino, J.-P. Morisetti, P. Schmidt, .

Adresse du président: J. Longchamp, Banc-Vert 17, 1110 Morges, tél 801'02'27, e-mail info@asm-morges.ch

Editorial

Le DEFI lancé à MORGES

Mais s'est-on demandé ce que les habitants attendent de la ville? La ville est-elle désirable, est-elle aimée? Est-ce que la ville répond aux désirs des habitants ou au contraire est-elle un repoussoir qui motive les citoyens à fuir et à construire des villas individuelles à la campagne?

La villa à la campagne augmente les déplacements automobiles, consomme du sol, détruit souvent le paysage, occasionne des frais d'équipement importants, va dans le sens d'une plus grande ségrégation sociale. (Et prive la ville d'habitants intéressants.)

La ville durable ne pourra devenir une réalité que dans la mesure où l'image de la ville est revalorisée: inutile de construire de nouveaux quartiers si cette densification ne s'accompagne pas d'un sentiment de mieux-être en ville: tant que subsistera l'image d'une ville polluée, stressante, dangereuse et excessivement bétonnée, seules les personnes qui n'ont pas le choix viendront s'installer en ville: personnes à faible revenu, peu mobiles, notamment les étrangers, les chômeurs, les personnes peu qualifiées, etc.

On doit donc réfléchir à la manière de donner naissance à une ville qui soit un lieu qui réponde aux désirs de tous, un lieu convivial.

Une ville conviviale, une ville désirable et aimée ne peut exister que si l'on prend grand soin de la qualité des espaces urbains... Il faut que les rues, les places et les parcs soient agréables à vivre: pratiques, beaux et accueillants; donc des espaces publics urbains conviviaux.



L'auteur de l'éditorial de ce bulletin ne connaît probablement pas même l'existence de notre association. Ce texte en effet est tiré du travail de fin d'étude universitaire de M. Jean-Philippe Dind, géographe qui, au début 2003, a comparé la qualité de l'espace de deux quartiers lausannois.

Nous vous offrons ces lignes en tête du présent bulletin, car M. Dind a su formuler le défi actuel auquel sont confrontées nos villes. N'est-ce pas exactement le défi morgien que notre association désire contribuer à relever victorieusement?

Vous le constaterez, ce bulletin vous informe du «suivi des dossiers» qui devraient contribuer à rendre Morges plus conviviale.



Autoroute à Morges : Où en est-on ?

Avec chaque Morgien un peu conséquent, l'ASM se pose la question : Où en est le dossier des remèdes à apporter aux nuisances de l'autoroute à Morges ?

Si vous avez manqué le début :

Sans remonter à des péripéties vieilles de 50 ans, rappelons que, pendant un quart de siècle, un **dialogue de sourds**, ou un jeu du chat et de la souris, comme on voudra, s'est déroulé dans les relations entre l'Etat de Vaud et la Commune de Morges à propos de tout ce qui touche l'autoroute (création de nouvelles jonctions, limitations de vitesse, parois antibruit, mesures contre la pollution de l'air).

Dans ce contexte, en 1999, on apprend à Morges que l'Etat veut intervenir à Crissier et Ecublens, mais ne prévoit rien pour Morges. **Les autorités, les députés, la population se mobilisent** alors. Le comité « Pour que Morges respire » écrit au Conseil d'Etat et au Conseiller Fédéral Moritz Leuenberger, puis récolte 1500 signatures au bas d'une pétition déposée au Grand Conseil. Les autorités locales et régionales interviennent de leur côté. Deux députés déposent des interpellations.

Enfin, pour sortir de l'impasse, fin 2001, la Confédération, le Canton, la Ville de Morges et l'Association des communes de la région morgienne décident d'unir leurs efforts en réalisant, en partenariat, **une étude-test** offrant une vision globale de ce qu'il faut réaliser pour résoudre ce problème dans la perspective du développement durable.

Cette étude a duré un an et demi et ses résultats furent publiés en juillet 2003

Bref rappel du bilan de l'étude-test

Difficile de rapporter en quelques mots la richesse de la réflexion de 4 bureaux d'étude d'autant plus qu'ils devaient fournir les éléments d'une vision globale. Le bilan livre pourtant deux types de réponses complémentaires pour remédier aux nuisances actuelles de l'autoroute à Morges.

- D'une part, on a étudié une série de scénarios pour l'autoroute elle-même, parmi lesquels on a retenu **deux variantes** : enterrement de l'autoroute sous le tracé actuel, déplacement de l'autoroute franchement au nord.
- D'autre part, on a désigné une série de **mesures complémentaires** de gestion des transports et d'aménagement du territoire qui doivent entrer en vigueur progressivement et qui sont indispensables pour maîtriser le problème.

Rappel des grands axes de ces mesures complémentaires:
« **NE PLUS CHERCHER À ADAPTER LES INFRASTRUCTURES AU TRAFIC!** Il faut infléchir l'évolution de façon à replacer le territoire morgien dans la perspective d'un développement durable ».

ET LA SUITE ?

Les études se poursuivent :

En ce qui concerne le **scénario autoroutier** retenu, il s'avère qu'une nouvelle variante en tranchées et tunnels proche du tracé actuel, mais pas exactement dessous, est actuellement étudiée dans le détail. Pour éviter que de vaines discussions et des polémiques sans fondement débutent avant même que l'étude soit menée, il est prématuré de dévoiler avec précision le tracé envisagé.



En conséquence, les experts recommandent de :

- « développer **les transports publics** jusqu'à stopper l'augmentation du trafic individuel,
- **concentrer les nouvelles constructions** dans des quartiers denses, bien desservis en transports publics afin de limiter la demande en transport individuel,
- **limiter la part des transports individuels**, entre autre, par une meilleure régulation du stationnement. »

La seconde nouvelle très importante est un changement de perspective :

La résolution du problème de Morges a été intégrée à l'étude concernant tout l'Ouest lausannois.

En conséquence ont été modifiés toute une série d'organigrammes. Nous vous ferons grâce du détail de ces aménagements organisationnels, pour retenir que toutes les autorités locales, régionales et supérieures et leurs différents services sont engagés dans « un projet d'agglomération ». (Plusieurs projets d'agglomération sont à l'étude en Suisse et seront financés par la Confédération).

Donc les mesures de renforcement des transports publics, de transfert modal, de gestion du trafic, d'aménagement du territoire sont replacées maintenant et étudiés dans le cadre de la région Lausanne – Morges.

Au mois de **juin 2004**, les études seront terminées, publiées et mises en consultation auprès des communes et du public.

En **septembre 2004**, le projet d'ensemble (nouvelles constructions + mesures d'accompagnement) sera présenté à la confédération pour approbation et financement.

A propos de financement, relevons au passage que l'ensemble de ces études (pour la partie morgienne) coûtera 1,4 million de francs.

Cet automne, l'ASM a demandé à la Municipalité des informations sur ce dossier. Nos autorités ont eu la gentillesse de nous recevoir deux fois. Les renseignements ci-dessus sont tirés de nos entretiens. Mais nous avons des questions précises à poser. (Voir bulletin ASM n°38, page 14)

Interview de la Municipalité

ASM : Quelles mesures intermédiaires sont prévues ou susceptibles d'être prises en attendant la réalisation du projet autoroutier qui ne pourra voir le jour avant au moins dix ans?

Municipalité : Effectivement, il faudra attendre probablement bien plus de dix ans avant de voir se déployer tous les effets des mesures qui sortiront des présentes études. Mais la Municipalité tient tout particulièrement à ce que l'on commence sans délai à prendre des mesures concrètes. Lesquelles précisément ? Il est trop tôt pour le dire. Mais on peut sans peine imaginer que ce sera entre autre dans l'amélioration des transports publics. Les autorités morgiennes sont décidées à empêcher que les études effectuées débouchent seulement sur une masse de papiers. Il faut du concret immédiatement.

ASM : Comment, quand, par qui va être mis en œuvre le train de mesures suggéré sous le nom « trois actions » (transfert modal, aménagement du territoire, gestion des trafics) ?

Municipalité : La réponse précédente est valable ici aussi. Une fois encore, il est trop tôt pour le dire. Quelques mois de patience certes sont nécessaires. Mais nous n'accepterons pas que le dossier s'enlise. Nous voulons faire accepter rapidement par la Confédération le dossier qui sera déposé au mois de septembre 2004.

ASM : Quelles seront les conséquences d'une acceptation ou d'un refus du contre-projet Avanti sur l'ensemble des remèdes prévus par l'étude-test pour soulager Morges ?

Municipalité : D'abord la Municipalité a vu d'un bon œil le contre-projet du Conseil Fédéral à l'initiative Avanti qui prévoyait, dans sa première mouture, essentiellement de soutenir la réalisation des projets



d'agglomérations. Ce contre-projet primitif a été modifié par les chambres. La Municipalité ne veut pas se prononcer sur cette nouvelle mouture soumise au peuple. Mais elle constate qu'une fois de plus tout risque d'être axé sur Zurich et le Gothard. Rappelons toutefois que la Municipalité ne veut pas que l'intervention se limite à construire six pistes à travers Morges auquel cas elle s'opposera au projet. En revanche la construction de la troisième voie CFF est urgente pour lutter contre la pollution. Quel que soit le résultat de la votation, le Canton et la Confédération ont une dette morale vis-à-vis de Morges. Ils devront donc trouver un financement pour résoudre le problème de l'autoroute.

----- Remarques de l'ASM -----

De l'assez large tour d'horizon que nos entretiens avec les délégués de la Municipalité ont permis, nous avons retiré quelques convictions :

- Contrairement à ce que nous avons vécu durant 25 ans au moins, **l'affaire cette fois est bien emmanchée** et pourrait effectivement à terme déboucher sur une solution respectueuse des habitants à tout point de vue.

MAIS

- Les aléas politiques, en particulier les diverses **restrictions budgétaires** (les projets tant au niveau des aménagements que des transports publics et autres auront un coût pour commune(s), canton et confédération et devront être approuvés par les législatifs) ne permettent en tout cas pas d'assurer une réalisation rapide et totale des mesures qui seront retenues.
- On n'a pas l'habitude de travailler ensemble. Le peu de collaboration au sein d'une région où chaque commune réagit par rapport à ses intérêts égoïstes met en danger la mise sur pied de mesures qui, de toute évidence, doivent être régionales pour être efficaces. L'information a de la peine à circuler. Chacun veut être représenté à chaque niveau de décision, à chaque stade de la procédure. Même les services de l'Etat entre eux ont parfois de la peine à tirer à la même corde. Evidemment, il y a **danger** puisqu'il s'agit de mettre sur pied **une œuvre éminemment commune et régionale !**

DONC

Quelle que soit la solution finalement retenue, l'ASM insiste pour qu'on tienne compte de la pollution en ville de Morges qui doit impérativement diminuer et de l'engorgement de la circulation.

Si l'on veut vraiment que les nuisances du trafic soient épargnées aux habitants de Morges et que notre cité puisse durablement s'épanouir dans un environnement digne de son site splendide – et c'est la seule chose qui compte ! -, il est indispensable que **les citoyens se mobilisent durablement**.

Héritier de l'ancien « Pour que Morges Respire ! », un nouveau mouvement « Pour une mobilité durable » vient d'être lancé à Morges.

- **L'ASM cherchera à collaborer avec « Pour une mobilité durable ».**
- **Nous espérons que ce mouvement rassemblera largement tous les intéressés de tout bord.**
- **Nous souhaitons que le mouvement appuie les autorités municipales pour obtenir des débouchés concrets et rapides aux études actuelles.**
- **Nous demandons que le mouvement, avec toutes les associations intéressées, soit pris comme partenaire des études actuelles.**

Formation continue des guides

Programme 2004

Cycle public de présentations sur le thème de « Morges à la Période Bernoise » Entrée libre

Lundi, 26 janvier 2004, à 17h30, (pour les guides, la partie « administrative » débute toujours une demi-heure plus tôt.)

Restaurant Sabay Thai, Rue Louis-de-Savoie 34, salle du premier étage.

Les Huguenots à Morges par M. Louis Golay

Lundi, 23 février 2004 à 20h30, au Restaurant Sabay Thai, Rue Louis-de-Savoie 34, salle du premier étage.

Les problèmes politiques Berne / Suisse avec la France et la Savoie, par M. Jean Alméras

Lundi, 29 mars 2004 à 14h30, au Centre social régional, salle des combles, Rue Couvaloup 10.

L'organisation générale (politique et religieuse) du Pays de Vaud sous les Bernois (système féodal, bailliage, consistoires), par M. Jacques Longchamp

Lundi, 26 avril 2004 à 17h30, au Restaurant Sabay Thai, Rue Louis-de-Savoie 34, salle du premier étage.

Les Morgiens au service de la France, par Mme Maryse Oeri von Auw

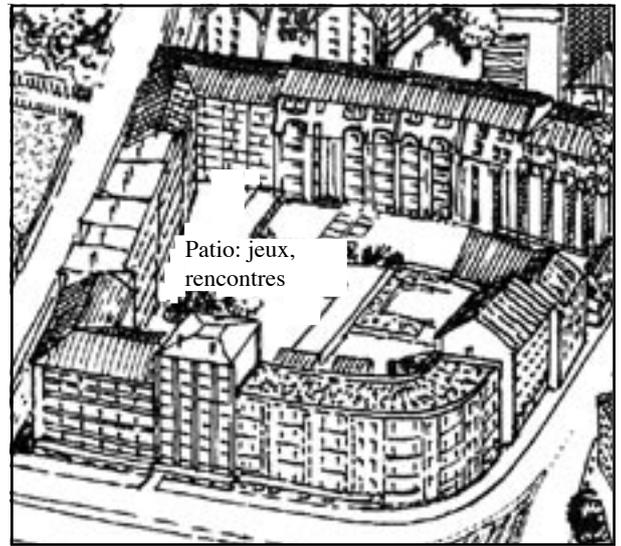
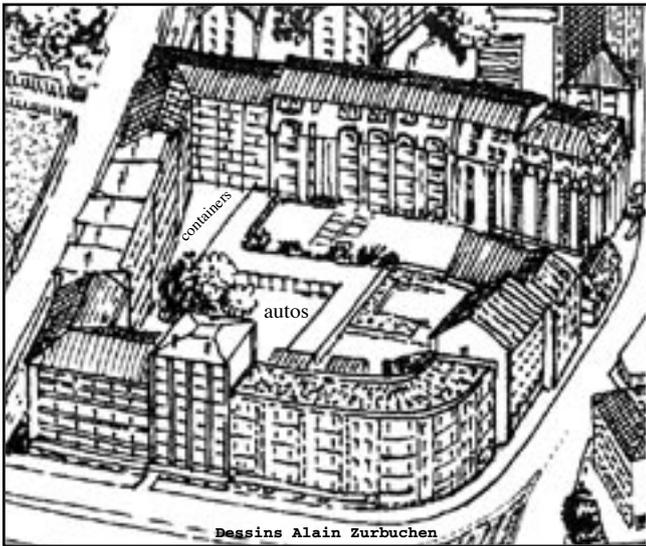
Lundi, 24 mai 2004 à 20h30, au Restaurant Sabay Thai, Rue Louis de Savoie 34, salle du premier étage.

Les galères et les barques du Léman, par M. Robert Loup

Dernières nouvelles :

Judi 10 juin 2004, à 20 heures, foyer 5 du Théâtre de Beausobre.

M. Georges Andrey, historien à l'Université de Fribourg, donnera en primeur aux guides et au public morgiens une conférence sur **notre illustre compatriote, l'avocat Jean-Jacques Cart**, personnalité sur laquelle il achève une recherche qui donnera lieu à la publication d'un livre.



Cours intérieures

La cour des Rives de la Morges

L'ASM avait publié les résultats du SAFARI URBAIN 2003 dans le bulletin d'information n°38. C'était aux gymnasiens de s'exprimer sur leurs constatations et sentiments retenus lors de leur enquête.

En reprenant les textes de la page 6 de ce bulletin qui reflètent parfaitement la situation, nous nous sommes étonnés qu'aucun commentaire, aucune critique ne nous soient parvenus à ce jour. Nous voulons bien croire que les

propriétaires ne sont pas abonnés à notre bulletin et n'ont bien souvent aucun lien avec notre ville.

Nous nous sommes donc posé la question : comment aborder le sujet des cours intérieures afin de sensibiliser les responsables de l'urbanisme et les propriétaires des lieux. Pas si facile !

Nous essayons de définir quelques principes non-exhaustifs pour mieux aborder le « comment faire » pour la suite.

Augmenter la qualité de la vie.

Moyen d'y arriver: séparation des fonctions : piétons, voitures, services publics, jeux, enfants, etc, etc... permettant d'humaniser la cour actuelle qui ne sert pratiquement que de passage soit à pied, soit à vélo ou encore en voiture. Il faut y créer des conditions favorables aux **contacts humains** entre jeunes et vieux de toutes catégories.

L'analyse de la situation présente montre qu'il n'existe pas de solution miracle et bon marché pour y parvenir.

L'une des solutions consiste à **faire disparaître la totalité des voitures et des garages** de la surface et de créer un garage souterrain. Ensuite sur la nouvelle surface gagnée, on créerait une cour intérieure digne de ce nom, donc **un vrai « patio »**. Cela coûte certainement assez cher, mais les places de stationnement ne sont pas gratuites, elles sont payantes.



Une variante semblable, mais avec **un parking semi-enterré**, créant une plate-forme surélevée séparant la partie jeux et détente de la zone d'accès aux immeubles et services publics. Cette variante aurait des avantages, par exemple, respect de la nappe phréatique, rampes d'accès plus courtes, coût un peu moins important,...

La période actuelle se trouve en phase de restrictions de crédits ou dépenses, éventuellement d'augmentation d'impôts, donc à priori moins favorable pour notre problème, mais c'est exactement le bon moment pour réfléchir et planifier.

Il n'appartient pas à l'ASM de faire des démarches, mais d'aider les locataires voire les propriétaires à trouver des solutions. On a le droit de rêver et de croire à un avenir meilleur.



1



2

Bâtiments, cours et jardins qui vont faire place à de nouvelles constructions

Naturellement la tentation est grande de se laisser aller à la nostalgie. Le regret de voir disparaître quelques coins discrets et calmes de notre ville est bien compréhensible.

Mais là n'est pas la vraie question: De tout temps la ville a évolué. Le renouvellement de l'espace bâti est un signe de santé, de vie. L'important est que le nouveau bâtiment, le nouveau petit bout d'environnement qu'il crée contribue à enrichir la ville. S'il permet à des résidents, des commerçants, des travailleurs de s'y sentir bien et aux voisins d'avoir un quartier plus vivant et plus beau, toute la ville y gagne.

Vous pouvez deviner où se trouvent ces quatre espaces morgiens qui s'appêtent à disparaître. Réponses page 8



3



4

Un sentier pour longer la Morges, des Eaux Minérales à la passerelle de Vufflens-le-Château –

Monnaz.

Plusieurs personnes ont remarqué notre annonce: Notre association désire promouvoir la réalisation d'un tel sentier. Actuellement nous progressons, non pas encore sur le sentier mais dans les préparations "administratives" qui se révèlent un peu plus longues que nous l'imaginions.

Il n'est malheureusement pas encore temps de vous convier à venir prendre la pelle et la pioche.

Mais si des membres de l'ASM désirent s'impliquer dans le groupe qui pilote ce projet, ils seront accueillis à bras ouverts. Pour l'heure nous avons besoin de fins négociateurs bourrés d'entregent et de sagesse.

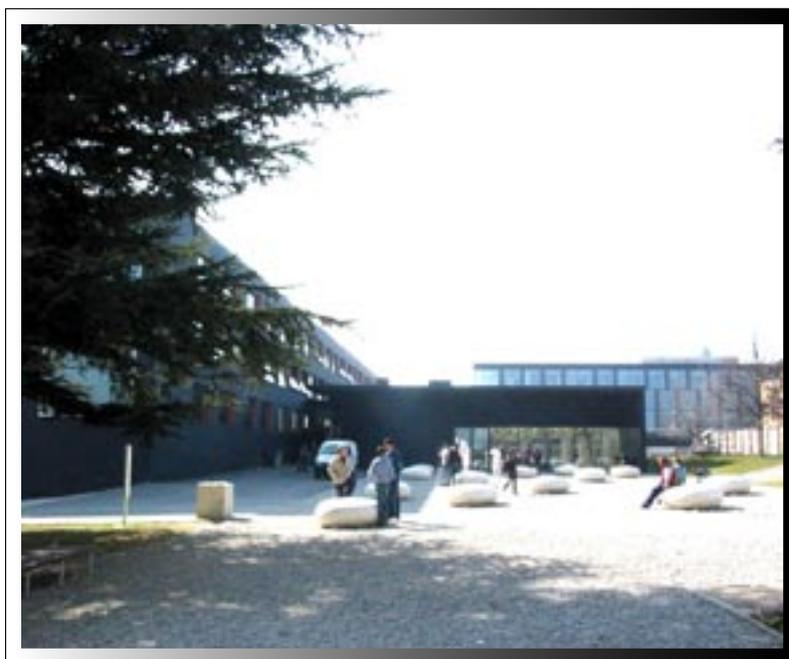
Pedibus

Si le bulletin ASM no 37 de février 2003 saluait la mise en route du Pédibus à Morges, dans le quartier des Reneveyres, le présent numéro n'a malheureusement rien de nouveau à annoncer.

La lettre envoyée cet été par la Direction des écoles aux parents des petits élèves n'a pas eu un grand écho.

Toutefois, au vu de la satisfaction montrée par les parents dont les enfants empruntent aujourd'hui ce moyen de «transport», il faut espérer qu'une nouvelle campagne d'information amène à la création de nouvelles lignes.

L'ASM reste bien entendu à disposition pour assurer une éventuelle coordination inter-parentale et apporter un soutien technique aux lignes existantes.



La cour du CEPM et du
Gymnase de Marcelin

Plusieurs clichés de ce numéro
sont dus aux gymnasiens, Les
autres à M. Jean Alméras

On nous communique du Gymnase de Morges (à propos du Safari urbain de l'été passé):

En guise de bilan

Mettre une ville à la croisée des regards, c'était l'objectif de Jacques Longchamp, président-géographe de l'ASM, et de quelques enseignants de géographie du Gymnase de Morges. Cela impliquait :

1. de regarder
2. de partager

Regarder amène à voir, à voir des futurs possibles se dessiner pour des lieux parfois ignorés jusque-là. C'est ce qui est apparu lors de la soirée pendant laquelle les regards des membres de l'ASM, des représentants de la commune de Morges et des gymnasiens ont été partagés.

Les gymnasiens, au contraire des membres de l'ASM, n'ont pas eu le choix de participer ou non à l'expérience. Au contraire des membres de l'ASM, tous les gymnasiens n'habitent pas Morges, ou même sa région. Combien, sur la centaine d'élèves concernés, se sont sentis impliqués autrement que par la contrainte d'un travail scolaire ? C'est difficile de le dire, mais il y en a eu. Et pas forcément des Morgiens. C'est l'essentiel. Et pour les autres – qui sait ? – peut-être une réflexion sur le sens de la ville a-t-elle été amorcée, une réflexion qui débouchera, espérons-le, un jour sur une participation active et consciente à la vie de la ville. Que cette ville soit Morges ou une autre n'a pas d'importance.

Bilan positif donc, expérience à renouveler.

Grégoire Collet

Saint-Prex

La mort d'un village ?

Cet article peut paraître sévère. Mais n'est-ce pas le dernier moment pour changer de cap ?

Voici bien des années déjà, la commune de Saint-Prex faisait parler d'elle aussi bien positivement que négativement en matière d'aménagement du territoire.

A l'Exposition nationale de 1964, le locatif de la « Fiazza » trônant seul sur sa butte, était montré comme exemple de développement anarchique du territoire.

Par contre, en 1973, la Ligue suisse du patrimoine national décerna à la commune de Saint-Prex le prix Henri-Louis Wakker. Même si, on peut penser qu'on y trouve parfois trop de géraniums, il est vrai que la Municipalité a su protéger son vieux bourg.

Trente ans plus tard, où en est-on ? La gestion communale sur le long terme, a-t-elle conduit à un développement harmonieux de l'espace ?

Prenons trois exemples :

Le nouveau centre commercial :

Les responsables se sont beaucoup investis pour les environs de la gare – nouveau centre – où un centre commercial offre, certes, un espace privé intérieur agréable, mais gratifie l'environnement d'une esthétique discutable et surtout d'un trafic automobile non négligeable. On a essayé de rattraper les côtés dévastateurs de ce nouvel urbanisme adapté à la machine en créant, entre autres, le fameux giratoire au centre duquel des éoliennes à 200'000 francs tournent grâce à des moteurs électriques !



Le vieux Bourg :

Pour le 750^e anniversaire de Saint-Prex, la place de l'horloge a été rénovée sans que ce nouvel aménagement fasse l'unanimité.

Mais, il y a beaucoup plus grave : A la fin de ses jours, sachant que son fils Armand ne voulait pas de son château, communément nommé « Le Manoir » et situé à côté du débarcadère, le Dr Oscar Forel a désiré le remettre à la commune. D'après ce que l'on dit, c'est à cause des frais d'entretien que la commune a refusé.

Surtout, beaucoup de commerçants ont abandonné le bourg qui s'endort dans sa monofonction de résidence.

Le coteau de la Damaz :

Situé au nord des voies ferrées, il fut placé entièrement en zone constructible sans aucun remaniement parcellaire. Vu la situation que l'on peut constater aujourd'hui, il semble que l'on a vendu ces parcelles au hasard, sans étude sérieuse pour la desserte des futurs immeubles, ni pour la pose des canalisations. Certaines parcelles bien que constructibles sont trop étroites. Des villas furent construites avec des accès qui finissent en cul de sac au bas du talus. En hiver, les habitants n'osent pas descendre et garent leurs voitures sous les pommiers. Cet « amateurisme » est si patent que la rumeur a baptisé ce coin « Le village nègre ».

Mentionnons pour terminer le soutien de Saint-Prex à Littoral Parc, censé être un pôle d'activités dynamique. Est-ce une plaisanterie ? On constate en effet que, jusqu'à maintenant, cet espace a surtout servi à de grands commerces qui s'y redéplient pour piquer des parts de marché à leurs concurrents, voire à leur propres succursales situées en ville. Evidemment, toute cette activité restant basée sur un emploi intensif de la voiture.

Peut-on parler dans le cas de Saint-Prex d'un développement harmonieux guidé par des vues à long terme, développement habituellement nommé aujourd'hui développement durable ?

En conclusion, proposons la mise sur pied d'une commission qui étudierait la façon de revivifier le bourg. Il ne s'agit pas d'aller aussi loin qu'Yvoire ou Nernier, mais on rêve pourtant d'être dans un restaurant au bord du lac et dans « Le Manoir ».

JEAN ALMÉRAS, ING. EPFL, ST.-PREX

L'année 2004 au Musée Forel

Du 2 mars au 26 septembre, “ Livres animés ”

Une très riche exposition de ces ouvrages qui par d'ingénieux montages présentent des scènes où les personnages se meuvent dans un décor sur plusieurs plans et beaucoup d'autres astuces qui émerveilleront petits et grands.

Du 18 mars au 15 août, “ Dimitri, le clown et les étoiles ”

Un ensemble d'objets et de documents rarement accessibles nous plongeront dans la magie créée par notre grand Clown. A voir absolument.

Du 11 septembre au 26 novembre, “ Vues et mémoires de Morges ”

Expositions qui déborderont le musée et donneront lieu à plusieurs animations auxquelles notre association sera partie prenante.

Le Musée Alexis Forel à Morges : un bâtiment et des collections en péril

Urgence, il faut agir !

Lorsqu'un bâtiment historique se dégrade et qu'une partie des collections d'un musée se retrouvent sans mesure de conservation, l'urgence d'une intervention devient prioritaire.



Dégradation avancée de l'annexe en bois

Toutefois le montant total des travaux s'élevant à plus de Fr. 1'600'000 un gros effort est nécessaire. Si l'Association du Musée Alexis Forel va intensifier activement ses recherches, l'appui de la Commune de Morges sera déterminant. En effet le musée a non seulement besoin d'une réfection mais doit aussi pouvoir inscrire son action dans la durée. La vraie question demeure donc celle du maintien et du développement du seul musée subventionné par la Ville de Morges (pour rappel, les musées du Château dépendent d'une structure cantonale).

Comment en est-on arrivé là ?

De la demeure historique au musée:

L'immeuble qui abrite le Musée Alexis Forel "représente l'un des plus riches et des plus anciens témoins de l'architecture civile à Morges, élément de transition entre la fin du style gothique et la Renaissance" (Paul Bissegger, historien des monuments, La Ville de Morges, éd. Wiese, 1998).

Reconstruit au 16^{ème} siècle, ce bâtiment prestigieux a été acquis en 1918 par Alexis Forel (1852-



Les collections dans les réserves sont menacées

Aujourd'hui, le Musée Alexis Forel à Morges se trouve dans cette grave situation. Une vaste campagne de sauvegarde, lancée en automne 2003, va se poursuivre tout au long de cette année qui devrait enfin voir l'ouverture du chantier de restauration. Les premiers résultats sont encourageants puisque ce sont bientôt près de Fr. 150'000 qui ont été récoltés auprès des membres et amis du musée. A cela s'ajoute la promesse d'un subside cantonal pour la réfection des monuments historiques.

1922), graveur et collectionneur afin de le sauver d'une ruine certaine, puis offert à la Société du Vieux-Morges pour accueillir ses collections et celles léguées par de nombreux donateurs.

L'urgence d'une intervention

Dès 1919, Alexis Forel en pionnier de la conservation, puis les comités successifs vont devoir constamment se préoccuper de la restauration de ce bâtiment. Grâce au mécénat ou par emprunt, de nombreuses interventions ont été menées : aménagement des salons 17^{ème} et 18^{ème} siècles, restauration du plafond "Renaissance", réfection des 3^{ème} et 4^{ème} étages côté nord, par exemple. En valeur actualisée, ce ne sont pas moins de 3 millions qui ont déjà été injectés dans la sauvegarde du bâtiment.

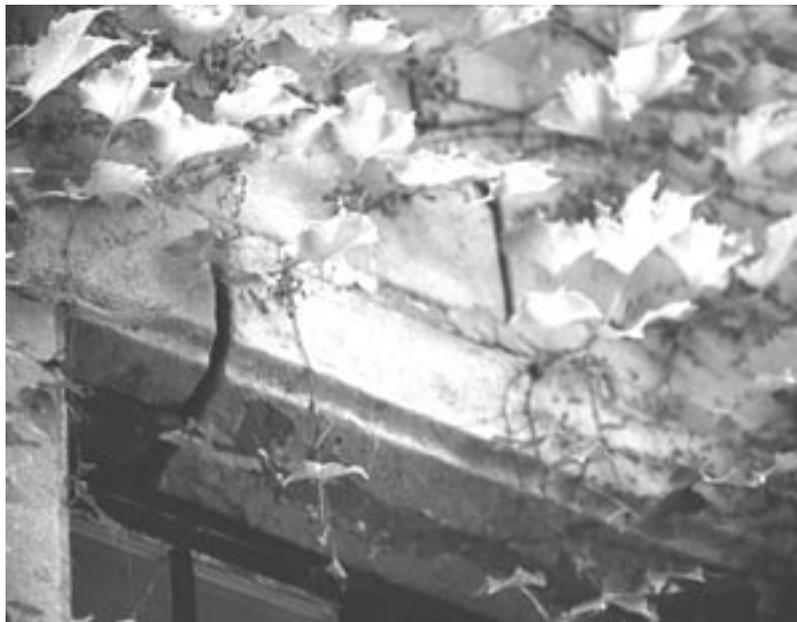
Cependant aujourd'hui, une nouvelle dépense de Fr. 1'600'000 est nécessaire pour des travaux indispensables tels que :

- Conservation et restauration des annexes complètement délabrées.
- Réfection de la toiture et restauration des façades.
- Création dans le grenier d'un dépôt capable de conserver dignement les collections qui ne sont pas exposées.
- Aménagement d'un nouvel espace d'exposition consacré au patrimoine régional et la collection d'estampes d'Alexis Forel.

En plus d'un atout touristique enrichi, ce projet, ni pharaonique, ni luxueux, offre une magnifique mise en valeur du patrimoine et une véritable reconnaissance des collections et de leurs donateurs.

Comment nous aider ?

- Vous pouvez verser un don unique au CCP 17-118424-4 en mentionnant Sauvegarde du Musée Alexis Forel.
- Vous pouvez devenir membre de l'Association du Musée Alexis Forel (cotisation annuelle de Fr. 40).
- Vous pouvez acquérir des retirages de gravures d'Alexis Forel à notre boutique pour le prix de Fr. 190.-
- Vous pouvez participer activement à notre opération de sauvegarde en diffusant dans votre entourage des petites brochures prévues à cet effet.



Linteau de fenêtre partagé en deux



Effritement de la molasse des tablettes

Comment nous contacter ?

**Musée Alexis Forel, Grande-Rue 54,
case postale, 1110 Morges
Tél. 021 801 26 47 /Fax 021 801 26 26
www.museeforel.ch**

**(Le musée est fermé au public durant sa
pause hivernale jusqu'au 2 mars 2004,
mais l'équipe travaille à l'entretien et la
préparation des nouvelles expositions.)
Merci à vous !**

Yvan Schwab, conservateur

Une question d'urbanisme?

Une idée?

L'envie de rendre un service?

**Prenez contact avec l'ASM (case 2218 1110 Morges 2)
ou par le site www.asm-morges.ch**

Sur le site, un nouveau «concours» vous attend.

**Vous pouvez demander une visite de Morges. Le groupe des guides ASM/
MDA vous guidera, vous et vos amis, avec plaisir.**

**Rendez un grand service à l'ASM, passez ce bulletin à des personnes qu'il
pourrait intéresser.**